



Ligue des
droits et libertés

Montréal, le 31 octobre 2017

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1A 1B4
Courriel : cpm@mce.gouv.qc.ca

Objet : Commission Viens - le gouvernement doit assurer la participation de Femmes autochtones du Québec

Monsieur le Premier ministre,

C'est avec consternation que la Ligue des droits et libertés (LDL) a appris que Femmes autochtones du Québec (FAQ) devait se retirer des audiences de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) faute de financement adéquat de la part du gouvernement. Faut-il rappeler que la Commission Viens a été mise sur pied dans la foulée des révélations des agressions subies par des femmes autochtones de la région de Val-d'Or. Il est inconcevable que la principale organisation de défense des droits de ces femmes au Québec soit exclue des travaux de la Commission pour des raisons financières.

Bien que la Commission ne soit pas une instance judiciaire, les mêmes principes d'équité et de justice doivent s'appliquer dans sa recherche de la vérité. Il n'est pas acceptable que les institutions mises en cause dans les violations de droits des femmes autochtones bénéficient d'un soutien juridique devant la Commission – payé à même les fonds publics, rappelons-le – et que les femmes autochtones victimes de ces mêmes institutions ne puissent avoir un soutien correspondant de la part de leurs propres organisations. Cette situation n'est pas sans rappeler l'enquête publique du coroner dans l'affaire Villanueva. Le coroner Sansfaçon, premier coroner saisi du dossier, en était venu à la conclusion que l'enquête devait être suspendue en raison de l'iniquité de représentation entre les policiers et les témoins-clés civils. À la suite de cette décision, le gouvernement avait assuré à la famille Villanueva ainsi qu'aux témoins-clés civils le paiement d'honoraires des avocats les représentant tout au long de l'enquête.

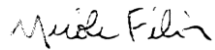
La Commission Viens a été mise sur pied pour mettre en lumière les discriminations subies par les Autochtones dans leurs relations avec les services publics. Il serait paradoxal qu'une enquête initiée sur la discrimination envers les Autochtones soit elle-même entachée

d'iniquité et de discrimination dans son fonctionnement.

Les femmes autochtones se sont senties trahies par l'enquête policière qui n'a mené à aucune accusation contre les policiers de Val-d'Or. Le retrait de participation de FAQ des travaux de la Commission ne contribuera pas à créer le climat de confiance nécessaire pour que la Commission accomplisse son mandat et maintiendra le sentiment d'injustice vécu par les femmes autochtones. Comment les Autochtones peuvent-ils croire dans la volonté de réconciliation du gouvernement du Québec devant de tels gestes?

La LDL demande au gouvernement de fournir à FAQ le soutien financier nécessaire à sa participation pleine et entière à la Commission Viens.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre plus haute considération.



Nicole Filion
Coordonnatrice

cc : L'honorable Jacques Viens